

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10/7/2024

RENCONTRE VAR JUMELAGE CANTON DE LA CRAU ET HYÈRES

VENDREDI 12 JUILLET 2024 DE 14 H À 16 H

Mairie du Lavandou

Salle des mariages - Place Ernest Reyer

83980 LE LAVANDOU


LE DÉPARTEMENT



VAR JUMELAGE

*Le Var, 1^{er} partenaire des communes
et de leurs groupements*



CONTACTS

► Lilia CACCIA
Tél. 07 86 46 55 29

► Émilie de la BOUVRIE
Tél. 06 20 14 56 36

presse@var.fr

Attachées de presse

Direction médias et événementiel PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

-1-

PROGRAMME

14 h : Mot d'accueil Nathalie JANET, Conseillère départementale chargée de la Mission Jumelage,

14 h 10 : Retour de l'événement "Var Jumelage" du 13 février à l'Hôtel du Département à Toulon,

14h 30 : Le jumelage dans le Var : Géographie des coopérations et diagnostic,

15 h : Co-construction d'outils pour le jumelage mis à disposition par le Département du Var,

15 h 30 : Bilan des rencontres 2024, Échanges sur les projets futurs,

16 h : Conclusion par Nathalie Janet.

Le Département du Var, à l'initiative de Jean-Louis MASSON son Président, en février 2024, a mis en place et créé VAR JUMELAGE afin de permettre et de promouvoir la mise en réseau des communes varoises volontaires. Le Président a confié cette mission à Nathalie JANET, conseillère départementale.

Les rencontres cantonales 2024 initiées par le Département du Var :

Elles se sont concrétisées par la visite et la rencontre des acteurs locaux du jumelage dans les cantons. Elles ont permis de :

1. Proposer une approche participative et équitable : En engageant un dialogue ouvert avec les communes et les responsables des jumelages, il a été souhaité de créer un cadre où chaque voix compte, où les besoins et les idées de chacun sont pris en considération.

2. Échanger sur les bonnes pratiques et les projets futurs : Partager les réussites et les défis rencontrés par les différentes communes pour s'inspirer mutuellement et élaborer des projets innovants et ambitieux pour l'avenir.

3. Co-construire avec l'expertise locale : Travailler ensemble pour créer un kit de jumelage et une mallette pédagogique multilingue. Ces outils permettront de présenter le territoire varois de manière attractive et compréhensible aux délégations étrangères, facilitant ainsi les échanges.

À NOTER

Le jumelage est un partenariat officiel entre deux communes de pays différents, établi pour promouvoir des échanges culturels, éducatifs, sportifs et économiques

Ce lien spécial vise à renforcer la compréhension mutuelle et la coopération internationale.

Les jumelages facilitent le partage de bonnes pratiques entre les collectivités locales et encouragent des initiatives communes dans divers domaines, allant de l'éducation et de la culture à l'environnement et au développement économique.

Tout au long de l'année 2024, les rencontres cantonales du jumelage ont rassemblé une cinquantaine de communes, illustrant ainsi un fort engagement et un intérêt croissant pour ce partenariat.

Les conseillers départementaux ont participé activement à ces rencontres, ce qui a assuré leur succès et renforcé la dynamique des échanges.

Lors de ces réunions, les communes ont échangé des bonnes pratiques et contribué à l'élaboration d'outils spécifiques pour le jumelage. Parmi ces outils, on trouve la création d'un kit destiné à simplifier le processus et les démarches administratives, ainsi que la conception d'une mallette pédagogique. Cette mallette, régulièrement mise à jour et disponible en plusieurs langues, a pour but de promouvoir le Var de manière accessible et dynamique.

Les échanges ont été fructueux, avec la perspective de créer à l'automne 2024 un **Comité départemental du jumelage** pour renforcer les liens entre les collectivités. Les participants ont également bénéficié du soutien du service Europe (au sein de la collectivité), qui a présenté les fonds européens et nationaux disponibles, illustrés par quatre demandes de subvention en cours de rédaction ou déjà déposées suite à ces discussions.

Ces rencontres ont aussi permis de partager des bonnes pratiques à travers des débats sur divers thèmes tels que les échanges autour de la céramique, de la gastronomie, du tourisme, ainsi que l'organisation de marchés provençaux et locaux, les échanges de jeunes et d'agents, et des activités thématiques.

En outre, elles ont mis en avant de futurs événements organisés dans le cadre des jumelages, notamment les anniversaires de certains partenariats. Des projets futurs ont été discutés, avec la perspective de nouvelles coopérations, en particulier avec l'Allemagne. A ce titre, une rencontre est prévue près de Berlin en octobre 2024 avec dix communes du Brandebourg, en partenariat avec la fondation Genshagen. D'autres communes explorent également des collaborations avec l'Italie, l'Albanie, la Suisse mais aussi d'autres pays.

L'implication des communes et le partage d'expériences ont été particulièrement enrichissants, promettant un avenir dynamique et coopératif pour les futurs projets de jumelage.

À SAVOIR

Les principaux objectifs de Var Jumelage :

- **Mettre en réseau des communes varoises volontaires** : Créer un réseau dynamique et interactif entre les communes pour favoriser les échanges et les projets communs
- **Faire rayonner le Var à l'international** : Promouvoir le département du Var au-delà des frontières françaises, en valorisant son patrimoine culturel, ses traditions et son potentiel économique
- **Encourager la coopération décentralisée** : Soutenir des projets de coopération internationale qui impliquent directement les collectivités locales, en vue d'un développement mutuellement bénéfique
- **Accompagner les communes en ressources et en ingénierie** : Offrir un soutien technique et logistique aux communes pour la mise en place et la gestion de leurs jumelages.
- **Favoriser les jumelages à venir** : Encourager de nouvelles initiatives de jumelage et aider les communes à trouver des partenaires appropriés.

62 communes varoises sont jumelées, représentant **40 % des 153 communes** du département du Var.

En comparaison, **26 % des communes** sont jumelées en Région Sud et **12 % au niveau national**.

